

Fiche Technique : état des lieux environnemental site

Objectifs de la mission

- Obtenir une photographie précise, documentée et opposable de la situation environnementale du site.
- Qualifier les impacts (air, eau, sols, déchets, nuisances) et les consommations d'eau/énergie.
- Évaluer les écarts vis-à-vis des autorisations et de la réglementation, clarifier les preuves exigibles.
- Structurer un plan d'action priorisé (criticité, coût, impact) pour sécuriser conformité, exploitation et réputation.
- Outiller le pilotage (indicateurs consolidés, registre de preuves, traçabilité) et harmoniser les pratiques multi-sites.
- Transformer le diagnostic en gains tangibles: moins d'incidents, coûts réduits, relation facilitée avec autorités/clients/investisseurs.

Mission adossée à des référentiels d'audit, aux exigences des études d'impact et aux bonnes pratiques (prévention de la pollution, traitement des eaux, économie circulaire).

Cible / Bénéficiaires

- Dirigeants, directions d'usine et responsables QHSE.
- Équipes opérationnelles: production, maintenance, logistique, qualité, sécurité, service juridique.
- Industriels, exploitants de carrières, opérateurs hôteliers, promoteurs immobiliers; dépôts logistiques et chantiers BTP.
- Organisations mono- ou multi-sites souhaitant harmoniser pratiques et agréger des indicateurs.
- Écosystème élargi pris en compte: autorités, riverains, collectivités, opérateurs de réseaux, clients/bailleurs.

Durée de la mission

Mission déroulée sur plusieurs semaines, selon la taille du site, la complexité des procédés et la disponibilité des données.

Jalons planifiés avec précision; présence sur site optimisée; comités d'avancement pour valider constats et arbitrages.

Phase	Objectif principal	Durée
Préparation	Cadrage réglementaire, plan de collecte de données, calendrier de visites.	Variable (taille/complexité du site)
Terrain	Visites/entretiens, inspection par flux et zones, mesures et prélèvements ciblés.	Fenêtres de mesure planifiées; présence optimisée
Analyse	Consolidation des preuves, analyse des écarts, chiffrage et priorisation.	Variable; itérations de validation

Démarche / Méthodologie

Cadrage réglementaire et périmètre

- Analyse des textes applicables, prescriptions d'autorisations et doctrine; définition des preuves et critères d'évaluation.
- Périmètre intégrant unités, utilités, stockages, zones extérieures et parties prenantes; hiérarchisation des zones critiques.

Collecte des données et registre de preuves

- Plan de collecte réaliste, responsabilités de compilation/vérification/validation; séries temporelles et métadonnées.
- Registre Q/R et preuves (photos géolocalisées, plans, enregistrements); qualification des incertitudes.

Visites et entretiens terrain

- Parcours par flux et zones; contrôles visuels des points d'émission/rétention; vérification des dispositifs.
- Entretiens croisés (opérateurs, maintenance, qualité, sécurité); fiches normalisées; identification des modes dégradés.

Mesures et prélèvements

- Paramètres ciblés (particules, COV, métaux, DCO/DBO, pH, conductivité, hydrocarbures, bruit, vibrations).
- Méthodes et laboratoires qualifiés; fréquences/sites d'échantillonnage; interprétation vs limites et tendances internes.

Analyse des écarts et priorisation

- Qualification des écarts: criticité, causes racines, probabilité, conséquences.
- Portefeuille d'actions graduées (conservatoires, curatives, solutions de fond) avec responsables, délais et critères d'acceptation.

Gouvernance et suivi post-mission

- Comités de pilotage mensuels, points hebdomadaires opérationnels; règles de clôture sur preuves.
- Accompagnement au lancement des actions, affinement des indicateurs et résolution des obstacles.

Livrables et indicateurs de pilotage

- Synthèse exécutive, annexes techniques, plan d'action chiffré et priorisé, registre de preuves traçable.
- Tableaux de bord avec indicateurs consolidés, seuils d'alerte et règles de réactivité partagées.